

Capsule linguistique

Semaine du 13 février 2017



Une erreur de longue date

Accordez-vous de l'importance à ces détails qui peuvent miner une première impression? Si c'est le cas, nous vous suggérons de réviser les règles d'écriture du lieu et de la date. En plus d'être mises en relief (en entête, en objet ou en gras), ces indications apparaissent chaque jour dans les divers courriels, travaux et lettres. Qu'elles soient mal orthographiées ne risque pas d'occasionner de rendez-vous manqué, certes, mais c'est un faux départ si l'on souhaite faire bonne figure!

Testez vos connaissances !

Corrigez cette note; au besoin, référez-vous aux règles qui la suivent.

St-Jean-sur-Rich., le 1^{er} Avril 2017

Note : Inscriptions aux ateliers de tricot

Pour participer aux ateliers de tricot, remplissez la fiche disponible à l'accueil d'ici Jeudi le 13 avril 2017. Les ateliers auront lieu les mardis 25 et jeudis 27 avril prochain.

Règles d'écriture du lieu et de la date¹

- Le lieu de rédaction d'un document précède la mention de la date. On peut omettre le lieu lorsque celui-ci est le même que le lieu de réception du message ou s'il est facilement repérable ailleurs dans le texte.
- Le lieu et la date sont séparés par une virgule.
- On ne met pas de point après l'indication de l'année en entête.
- Il n'y a pas de virgule entre la date et le mois ni entre le mois et l'année.
- La date est précédée de l'article défini *le*.

Exemples :

Montréal, le 14 février 2017
Le 14 février 2017

Exemples fautifs :

*Montréal 14 février 2017
*Le 14 février 2017 à Montréal

- Ni le lieu ni la date ne sont abrégés.

Exemples :

Trois-Rivières, le 14 février 2017
Mont-Saint-Hilaire, le 18 janvier 2016
Montréal, le 29 janvier 2017

Exemples fautifs :

*Trois-Riv., le 14 février 17
*Mont-Saint-Hilaire, le 18 janv. 2016
*Mtl, 29 janvier 2017

- Dans l'entête, on indique rarement le jour de la semaine devant la date, mais il peut être utile de le faire dans certains contextes : un article de journal, un programme, un calendrier d'activités, un travail scolaire, etc. On l'ajoute alors devant la date, sans déterminant ni virgule.

¹ Références : Banque de dépannage linguistique (OQLF), *Le Français au bureau* et le logiciel *Antidote*.

Exemples :

Mardi 28 février 2017
Le 28 février 2017

Exemples fautifs :

*Mardi, 28 février
*Mardi le 28 février

- Le mois et le jour de la semaine ne prennent pas de majuscule sauf s'ils sont en début de phrase.

Exemples :

Le mercredi 8 février 2017, nous
l'avons visité.
Mercredi 8 février 2017 (en entête)

Exemples fautifs :

*Le Mercredi 8 Février 2017, nous
l'avons visité.
*Mercredi 8 Février 2017

- Dans le corps d'un texte où l'on indique le jour de la semaine, celui-ci sera précédé du déterminant *le* ou, dans un style plus soutenu, du déterminant *ce*.

Exemple :

Vous êtes attendu le lundi 6 mars
2017 (ou **ce lundi 6 mars.**)

Exemple fautif :

*Vous êtes attendu *lundi le 6 mars
2017.

- Pour indiquer le premier jour du mois, on emploie l'abréviation ordinale 1^{er} (et non le chiffre 1).

Exemples :

le 1^{er} juin 2017
les 1^{ers} de chaque mois

Exemples fautifs :

*le 1^{er} juin 2017

*le 1 juin 2017

- Le mois ne prend pas la marque du pluriel; le jour peut prendre la marque du pluriel selon le contexte.

Exemples :

Nous nous rencontrons tous les 8 janvier.
Je serai disponible les lundi 6 et jeudi 9 janvier 2017 (les détermine un seul
lundi et un seul jeudi).

Les ateliers auront lieu les mercredis 8, 15 et 22 février 2017 (les
détermine plusieurs mercredis).

- Les adjectifs dernier, passé et prochain restent au singulier s'ils se rapportent à une journée précise. Lorsqu'ils renvoient au contraire à plusieurs jours, le pluriel est de mise.

Exemples :

le 17 septembre dernier
le 13 **ou** 14 juin passé (l'une ou l'autre des journées, donc singulier)
les 20 **et** 21 août derniers
les 8, 9 **et** 10 mars passés
du 20 **au** 30 avril prochains (toutes ces journées, donc pluriel)

Corrigé :

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1^{er} avril 2017

Note : Inscriptions aux ateliers de tricot

Pour participer aux ateliers de tricot, remplissez la fiche disponible à l'accueil d'ici le jeudi 13 avril 2017. Les ateliers auront lieu les mardi 25 et jeudi 27 avril prochains.

Monik Richard et Mélanie Bergeron
Animatrices de la Politique de valorisation de la langue
CAF (local A-492, poste 7352)